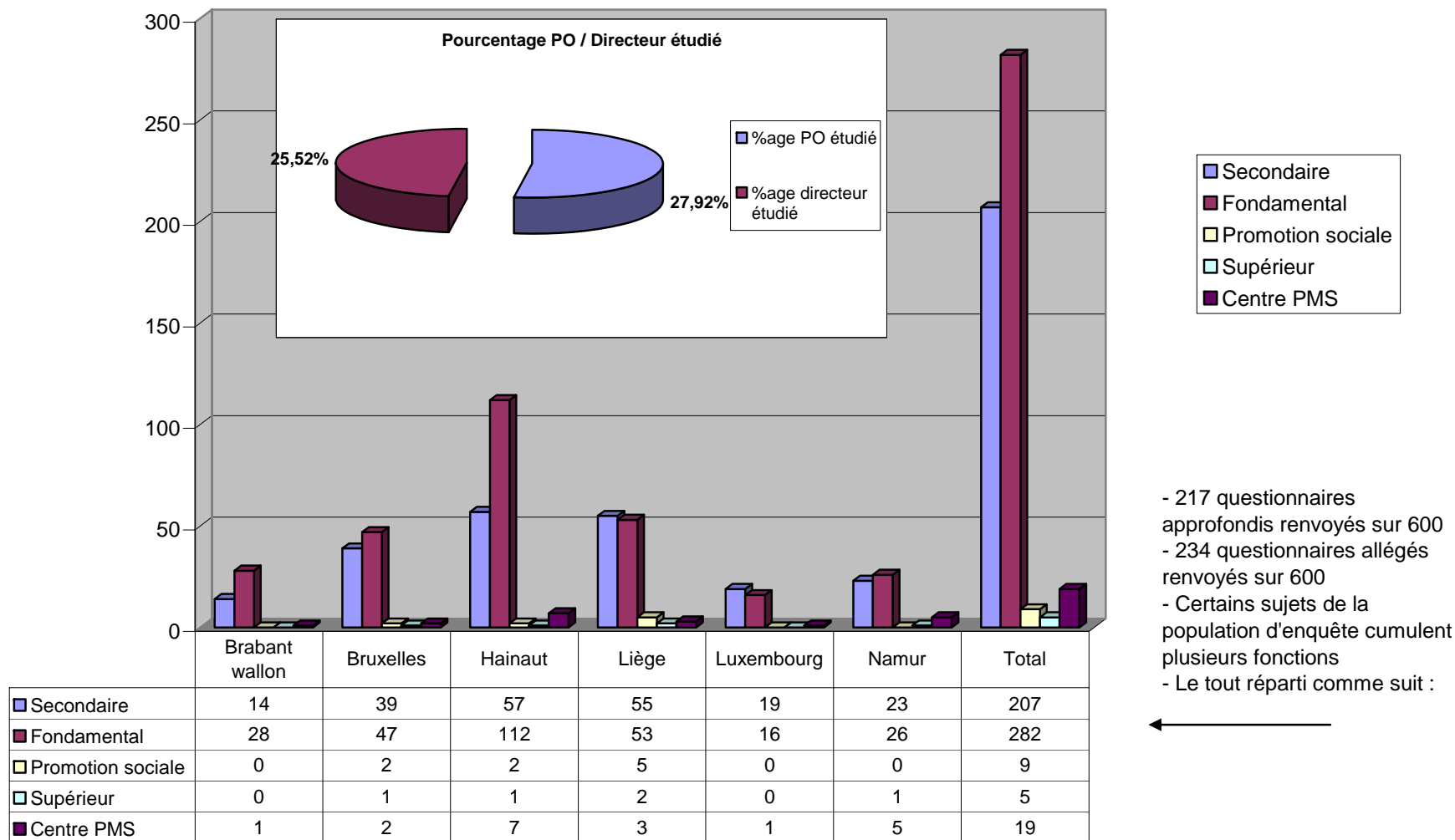


Répartition du nombre de directeurs / PO ayant répondu à l'enquête  
(par type d'établissement et par province)

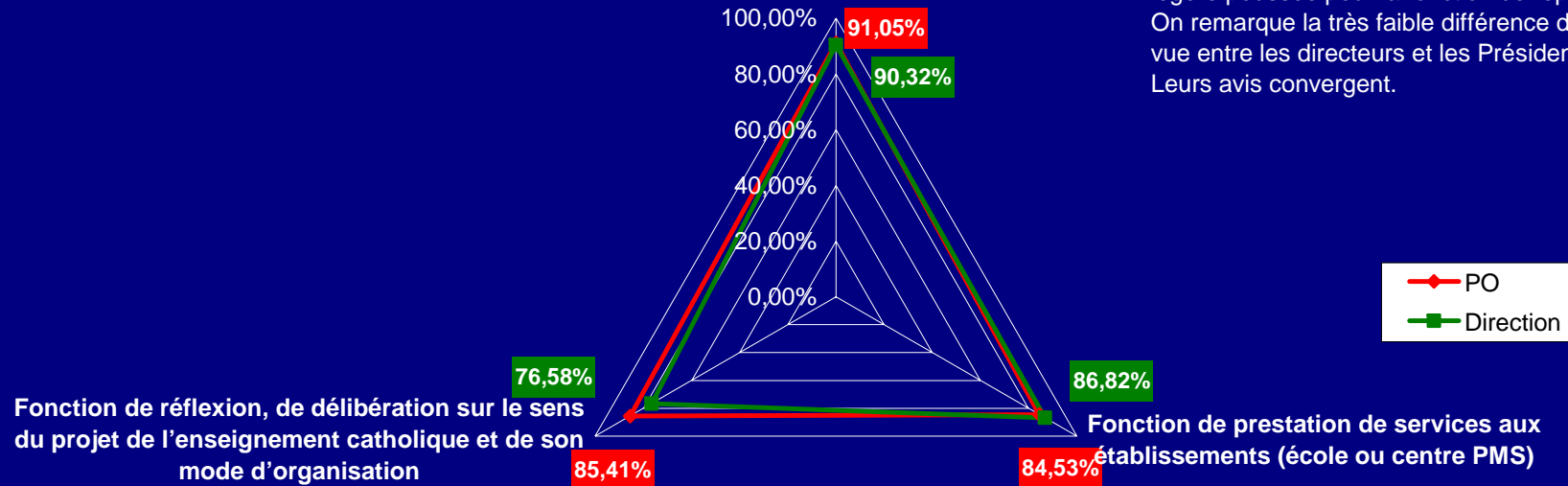


### Estimation de l'importance des fonctions du SeGEC

Dans le cadre de moyens limités, pourriez-vous indiquer d'une croix dans l'échelle de 1 à 10 quelle est, selon vous, l'importance de chacune des fonctions mentionnées ci-dessous ?

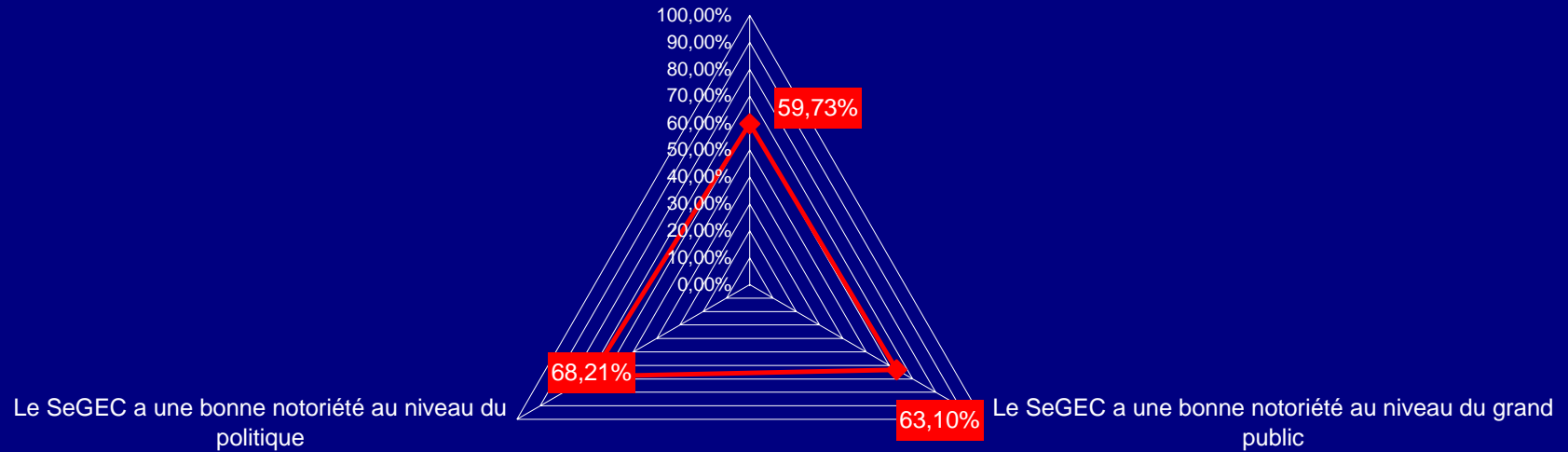
**Fonction de représentation auprès des autorités publiques, de négociation des projets de décrets avec le gouvernement, de contact avec l'administration...**

Il semble que les 3 fonctions sont importantes pour l'ensemble des répondants malgré une légère poussée pour la fonction de représentation. On remarque la très faible différence de point de vue entre les directeurs et les Présidents de PO. Leurs avis convergent.



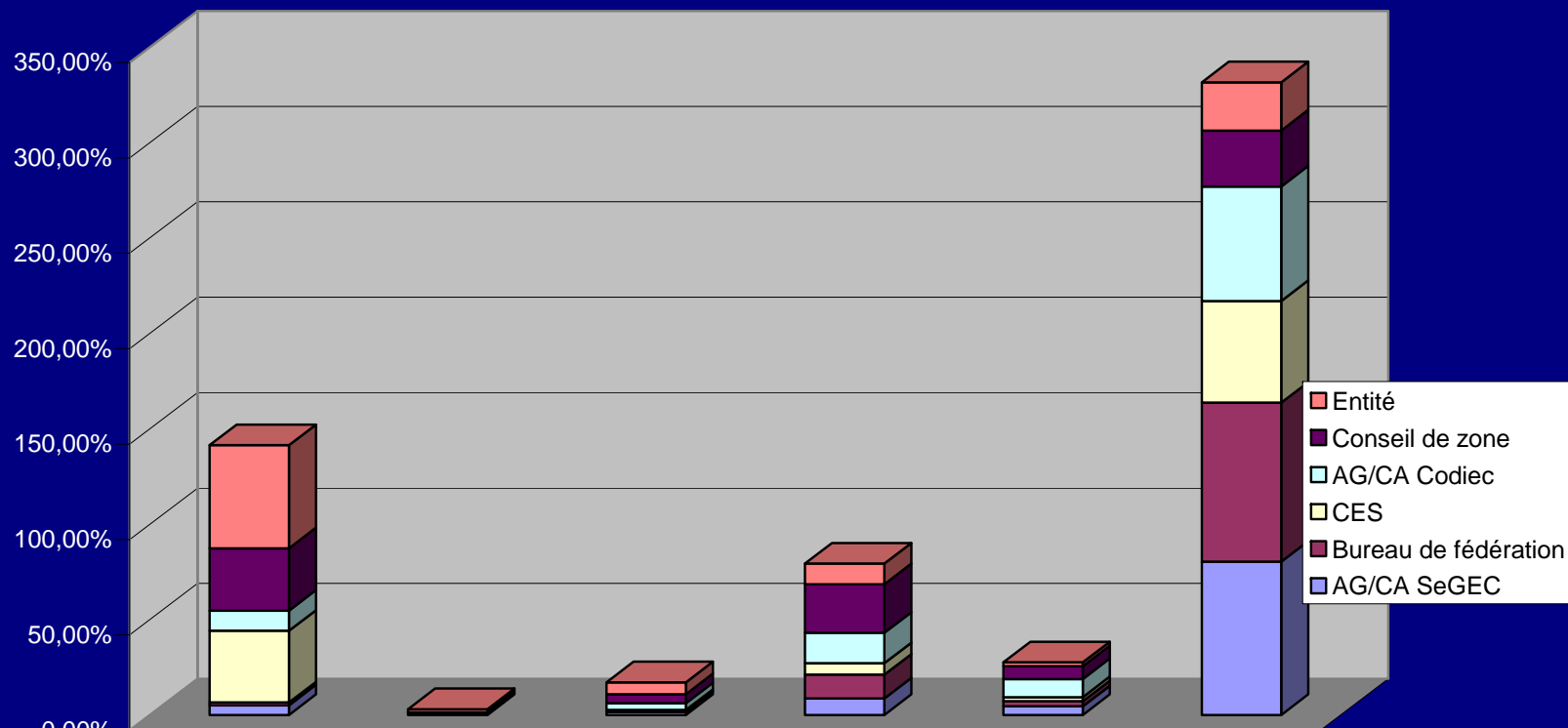
### Estimation de la qualité actuelle de la fonction de représentation du SeGEC

Le SeGEC semble être très actif dans son rôle de représentation auprès des autorités publiques, négociation de décrets avec le gouvernement, contacts avec l'administration, ... :



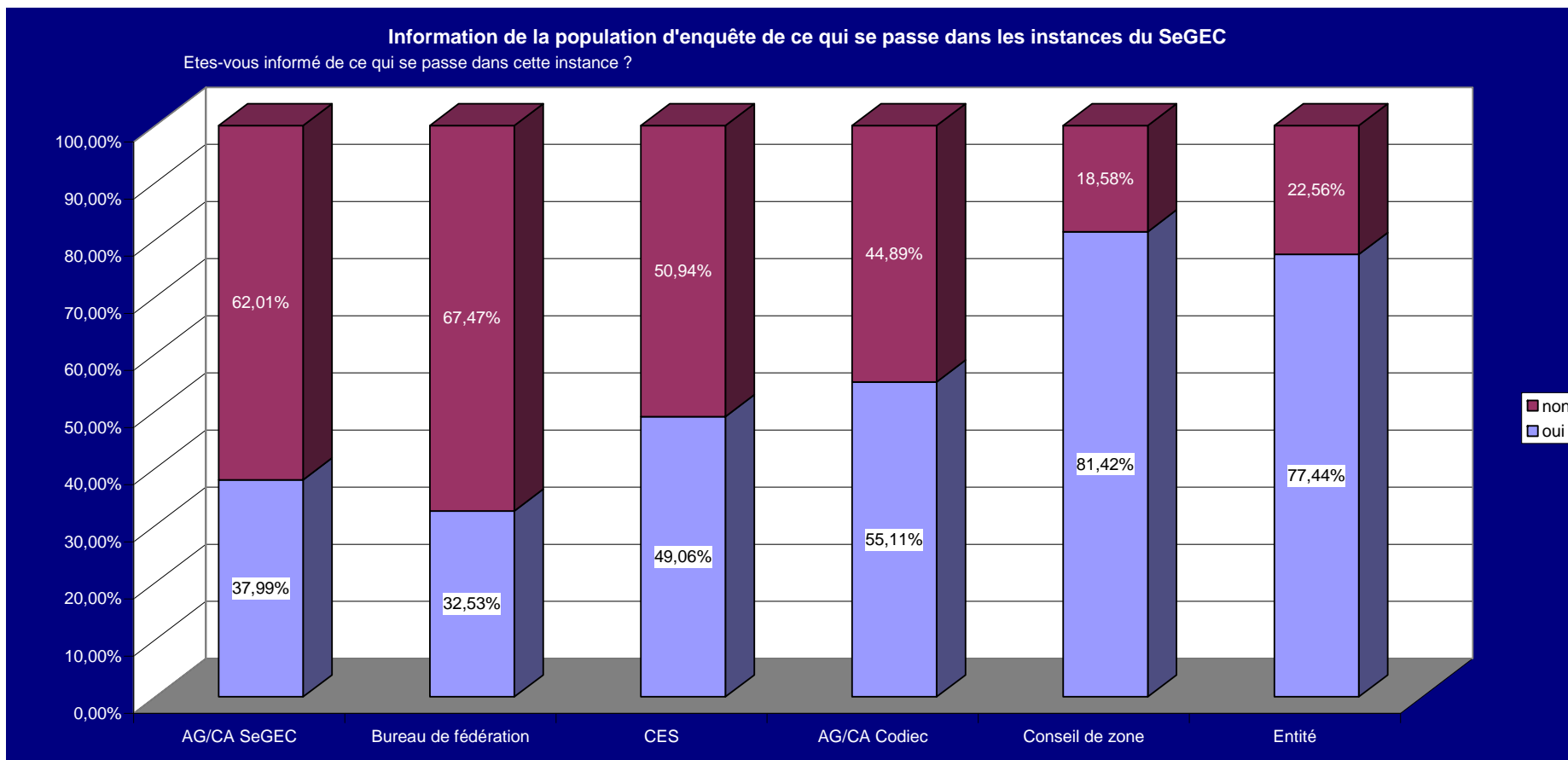
### Participation aux nouvelles instances et lieux de délibérations du SeGEC

1. Pourriez-vous préciser votre éventuelle participation aux nouvelles instances et lieux de délibérations du SeGEC :

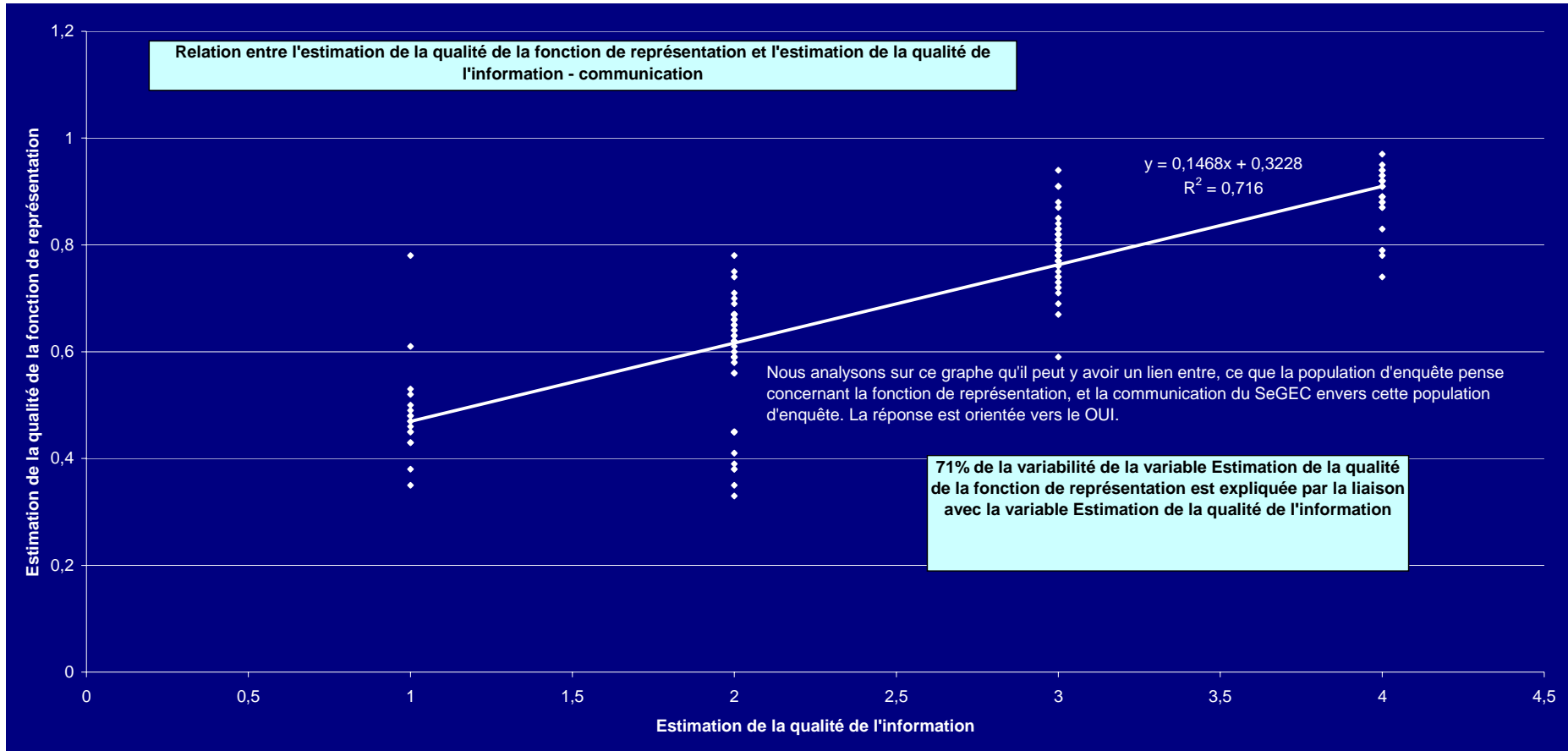


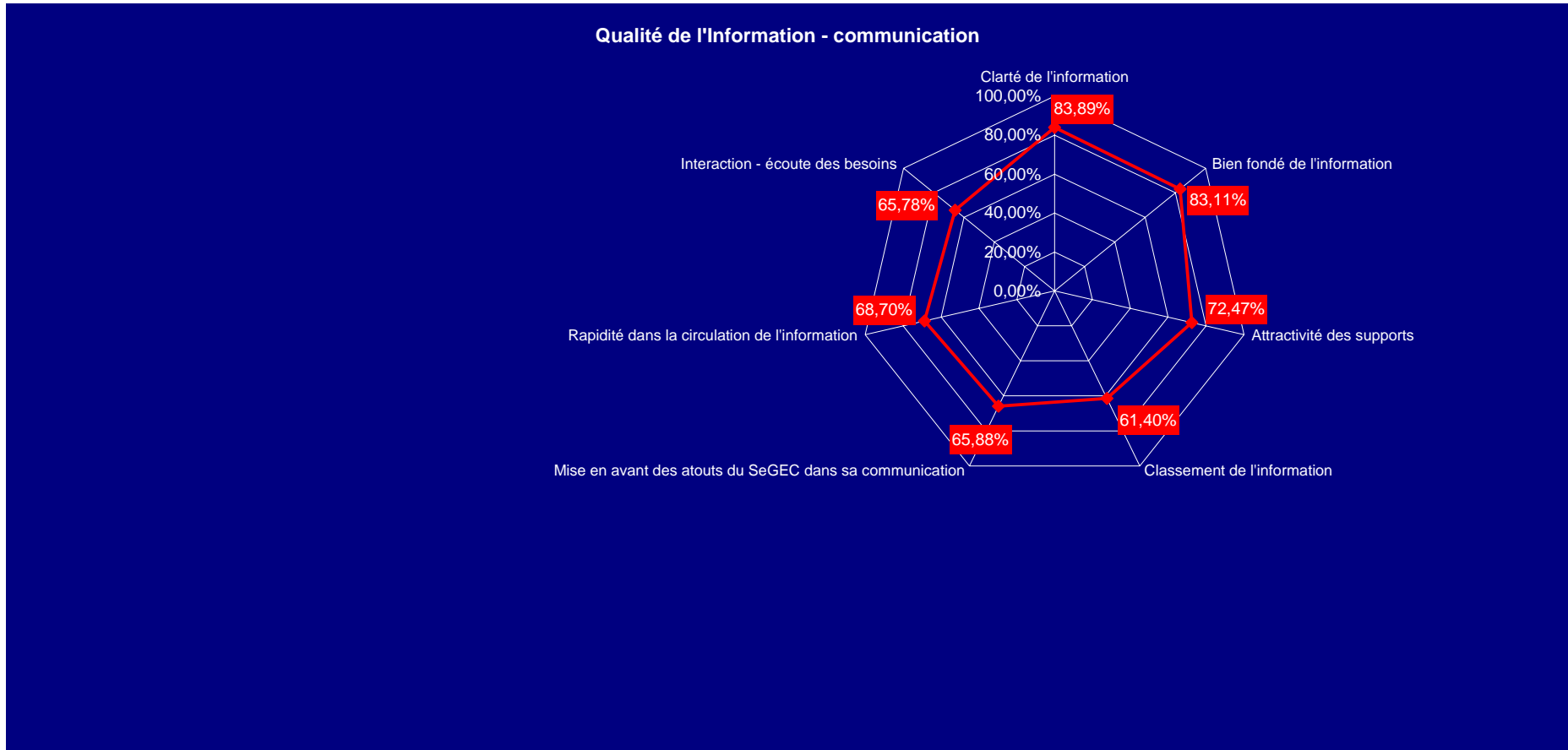
	Comme membre effectif	Comme membre coopté	Comme membre invité	Je connais une pers. qui y participe et me retourne l'info	Je connais une pers. qui y participe mais sans retour d'info	Je ne participe pas à cette instance
Entité	54,12%	1,55%	6,19%	10,82%	2,06%	25,26%
Conseil de zone	32,69%	0,96%	4,81%	25,48%	6,73%	29,33%
AG/CA Codiec	10,50%	0,50%	3,50%	16,00%	9,50%	60,00%
CES	37,50%	0,00%	1,09%	5,98%	2,17%	53,26%
Bureau de fédération	1,56%	0,00%	0,00%	12,50%	2,60%	83,33%
AG/CA SeGEC	5,05%	0,00%	1,52%	8,59%	4,55%	80,30%

# Enquête de qualité et de besoins menée auprès des Pouvoirs organisateurs et des directions de l'enseignement catholique



# Enquête de qualité et de besoins menée auprès des Pouvoirs organisateurs et des directions de l'enseignement catholique





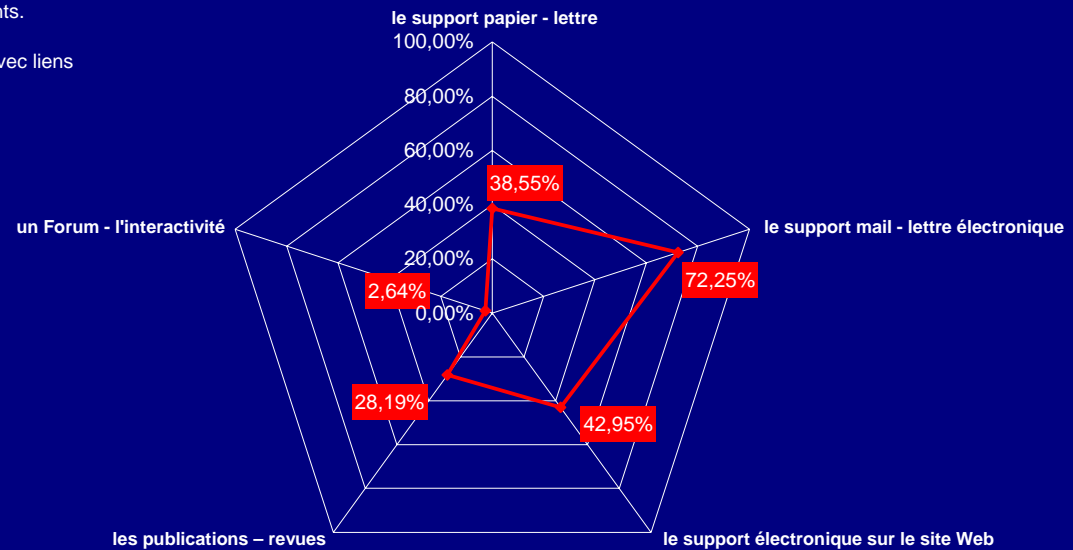
## Préférences des supports de communication - information

4. En ce qui concerne l'information que le SeGEC vous rend accessible, vous privilégiez actuellement:

Les supports privilégiés sont le mail et le site Web. Il faut tout de même être prudent car concernant l'enquête la moitié des réponses nous sont tout de même arrivées par courrier.

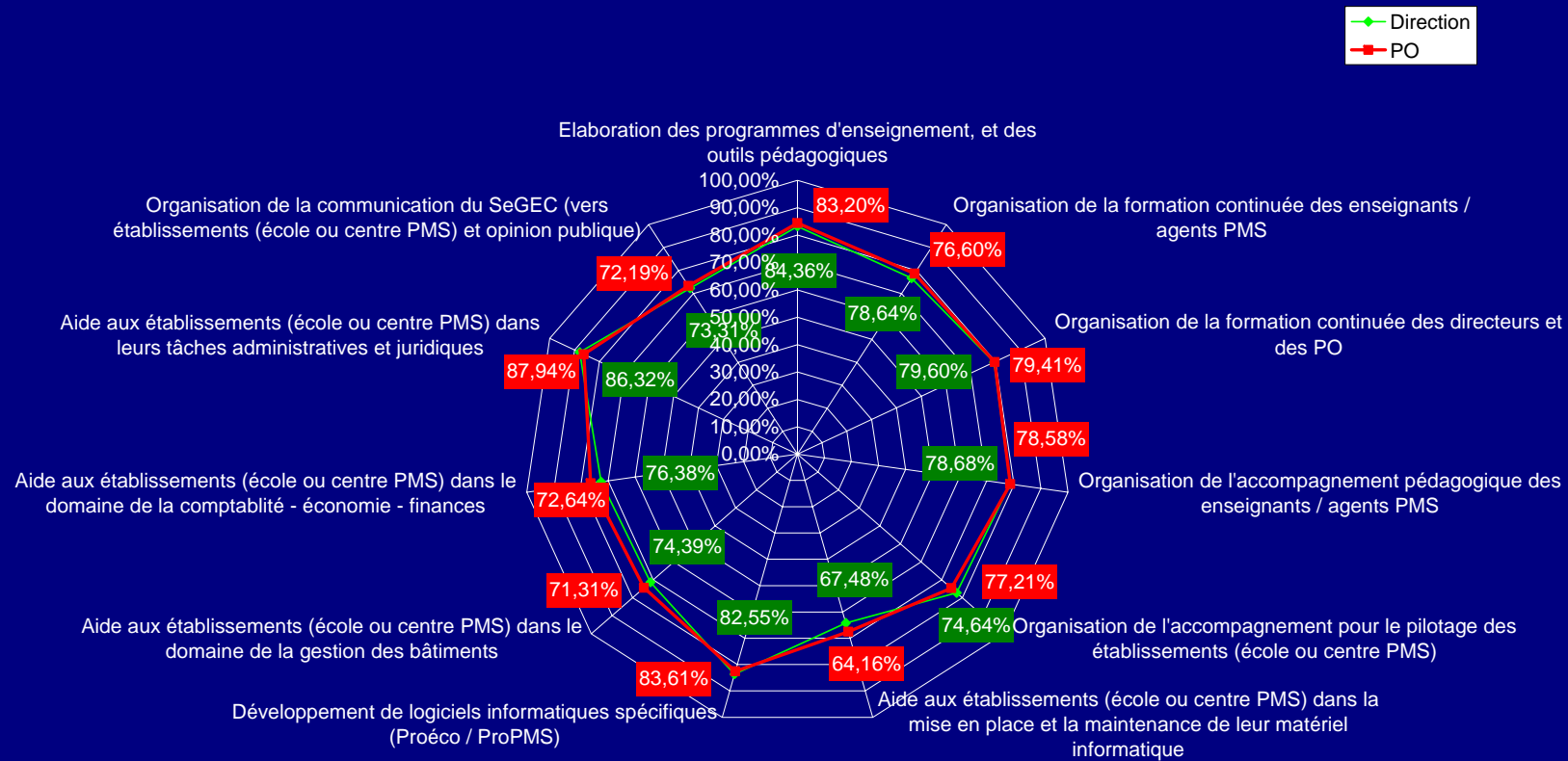
Le mail doit être considéré comme un signal déclencheur annonçant la présence d'informations intéressantes sur le site. La centralisation, le classement et la hiérarchisation de l'information semblent importants.

Ex : créer des lettres mail par thème avec une table des matières avec liens vers le site, tout en créant une hiérarchie de priorité de lecture.

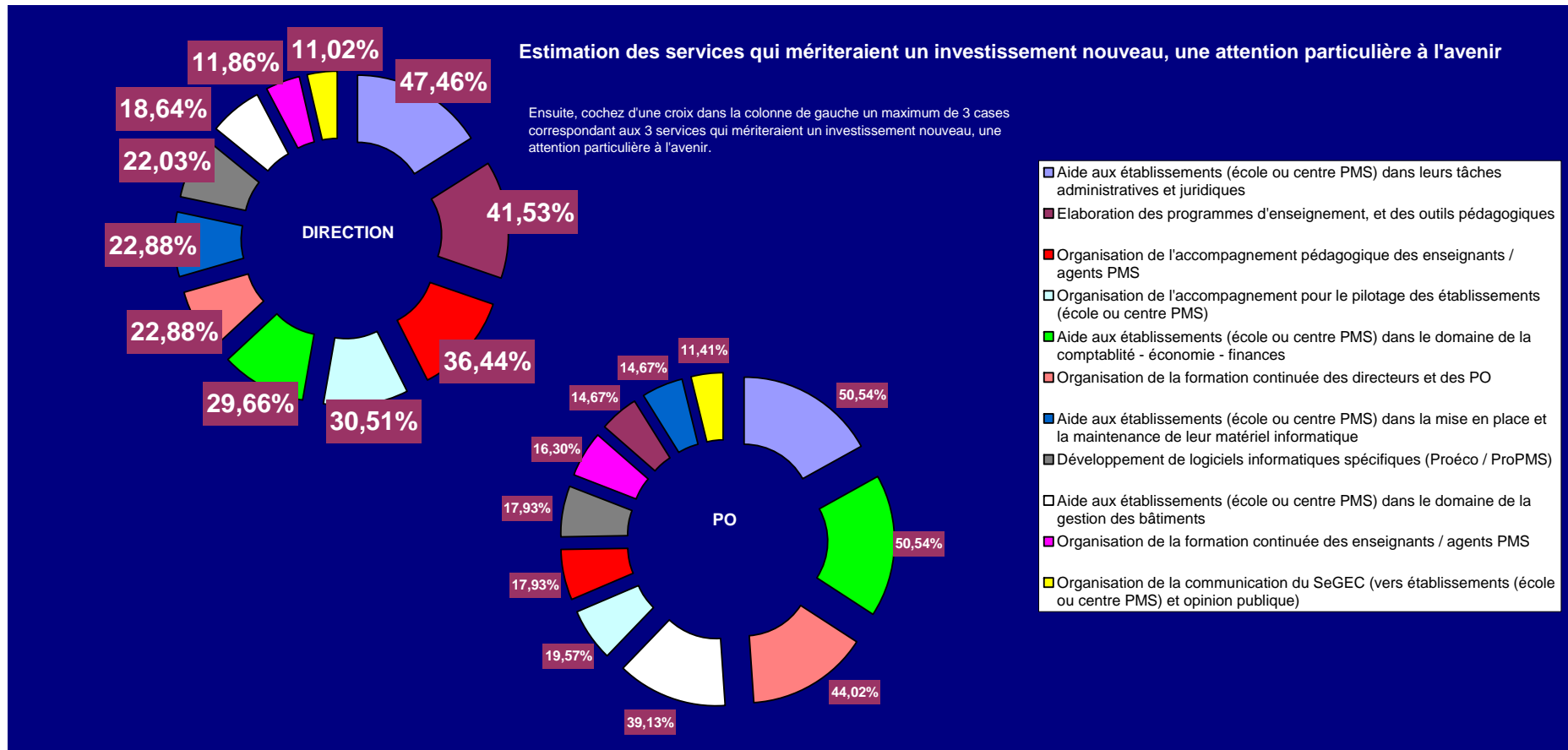


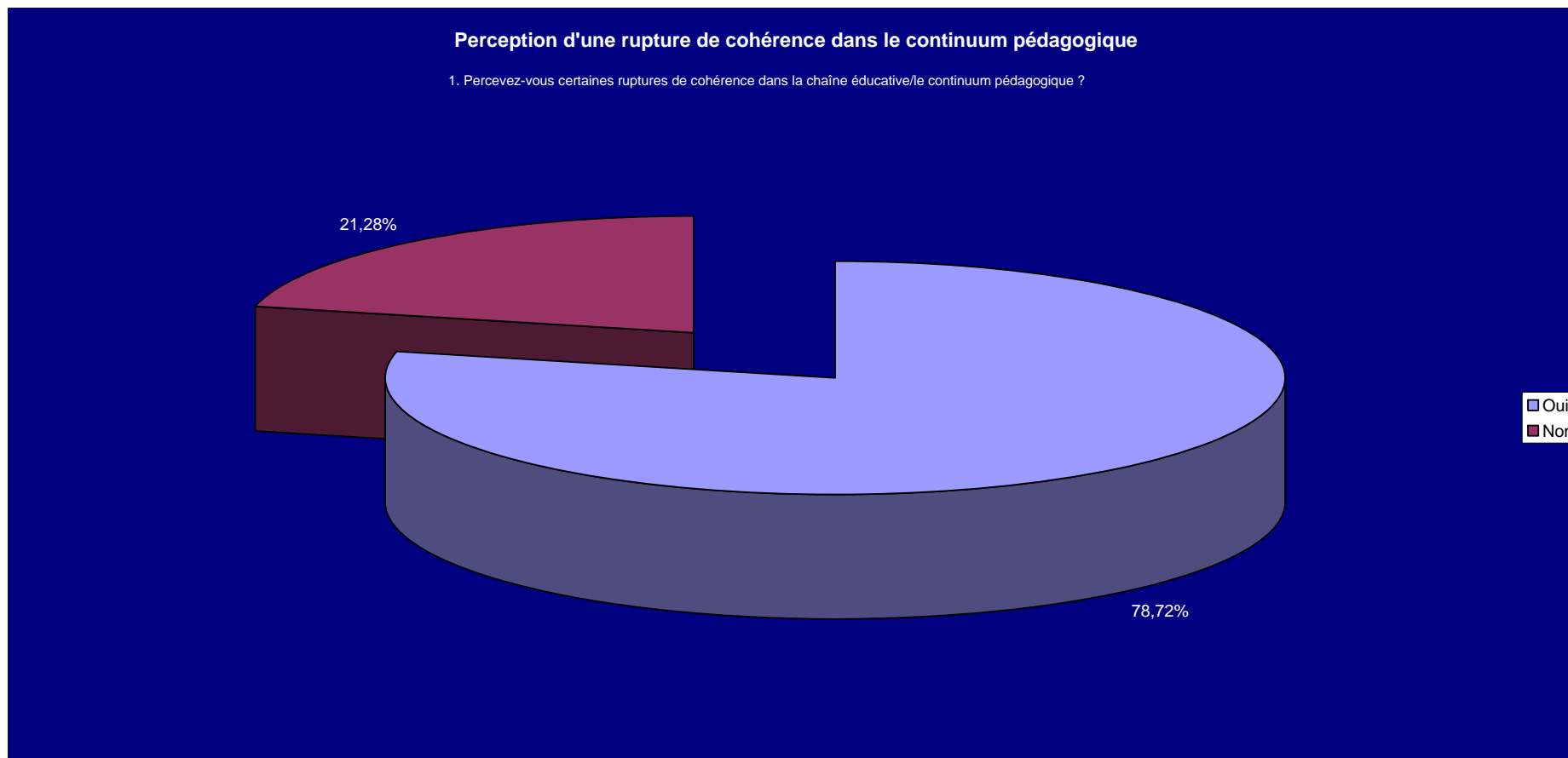
### Estimation de l'importance des services mentionnés

1. Dans le cadre de moyens limités, pourriez-vous indiquer d'une croix dans l'échelle de 1 à 10 de droite, quelle est, selon vous, l'importance de chacun des services mentionnés ci-dessous.



# Enquête de qualité et de besoins menée auprès des Pouvoirs organisateurs et des directions de l'enseignement catholique

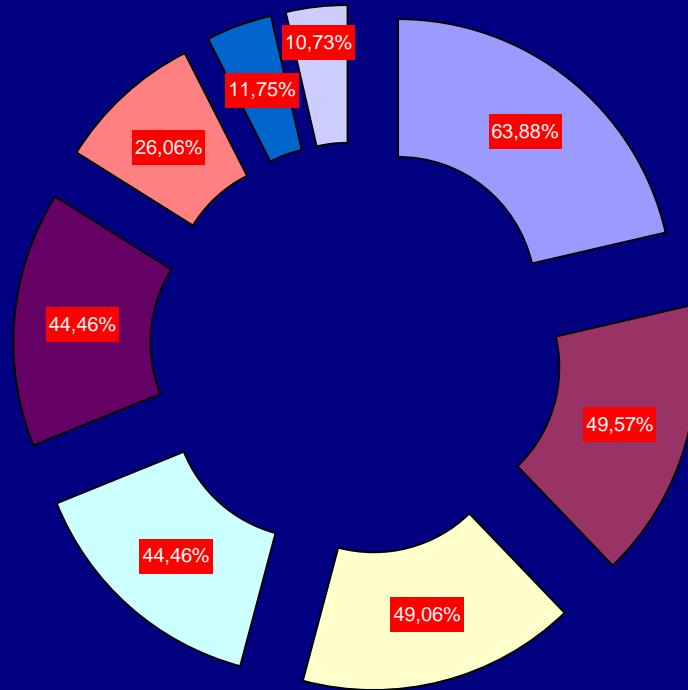




# Enquête de qualité et de besoins menée auprès des Pouvoirs organisateurs et des directions de l'enseignement catholique

## Estimation des priorités futures dans les missions des services pédagogiques

Cochez d'une croix dans la colonne ci-dessous, un maximum de 3 cases, correspondant aux 3 missions que vous souhaiteriez voir considérées à l'avenir comme des priorités par les services pédagogiques ?

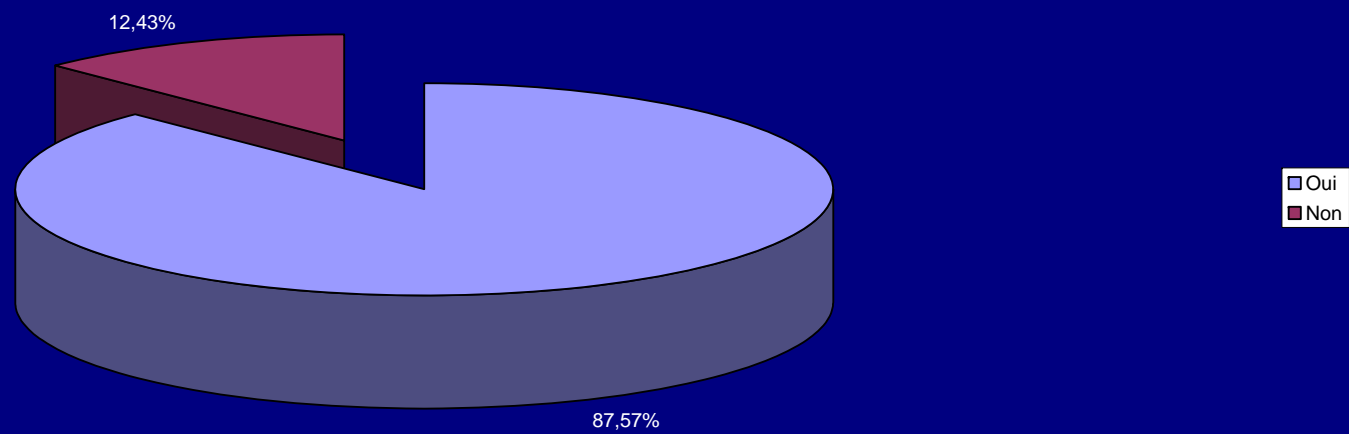


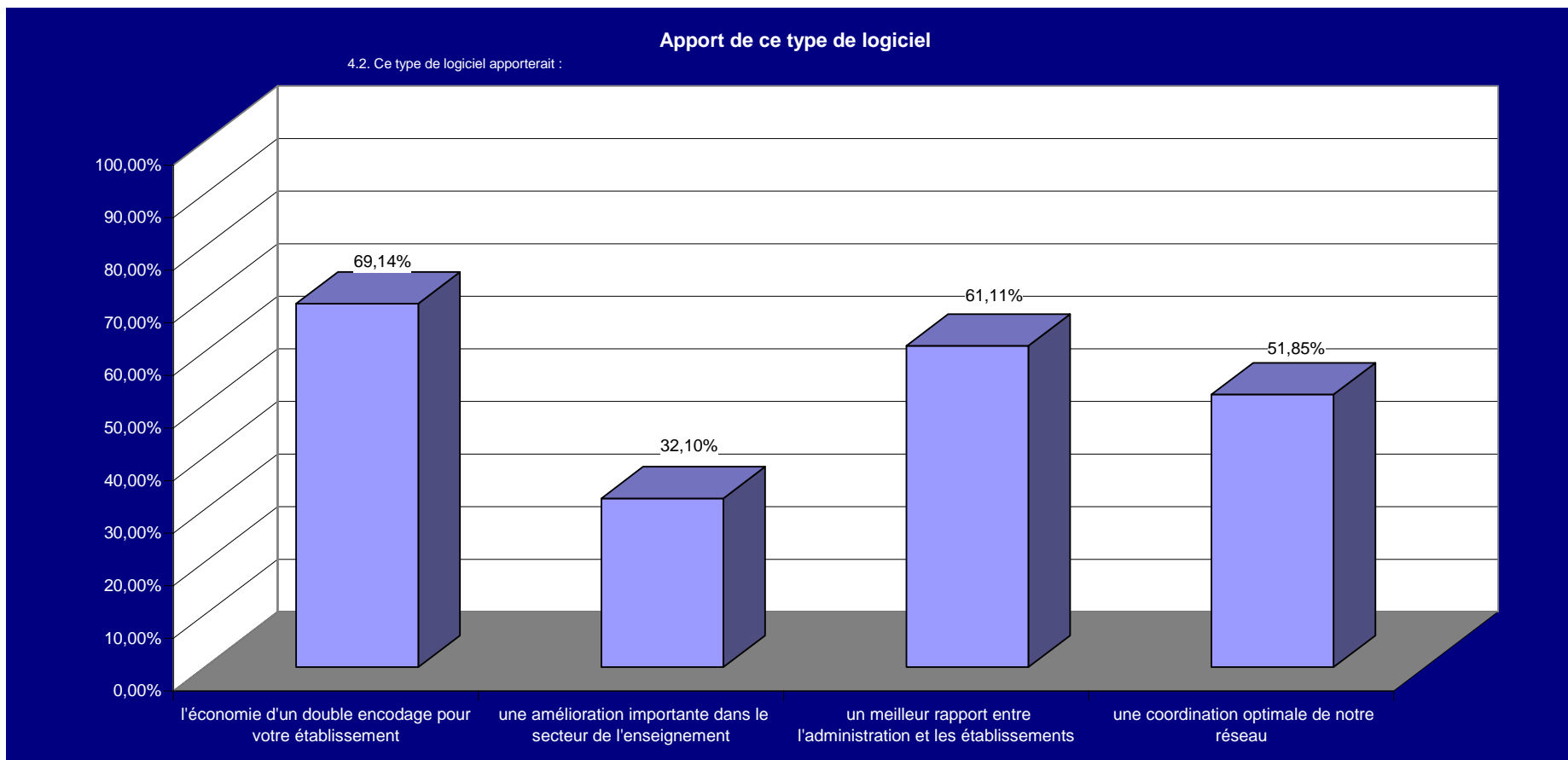
- Apporter un maximum de ressources pédagogiques aux enseignants/agents PMS sous forme de conseils, de recherche d'informations/documents à caractère pédagogique
- Assister les directions pour l'analyse des résultats des évaluations externes et préparer, le cas échéant, la mise en place des dispositifs de remédiation
- Accompagner les nouveaux enseignants/agents PMS
- Aider à la réflexion pédagogique dans les écoles
- Favoriser l'implantation des nouveaux programmes et outils pédagogiques
- Aider les établissements/écoles/Centres PMS à implanter de nouveaux projets
- Superviser l'analyse des besoins de formation continuée permanente des enseignants/agents PMS
- Implanter et suivre des comités de pilotage

**Souhait de disposer d'un logiciel permettant une circulation de l'information (envoi de fichiers à l'administration , ...)**

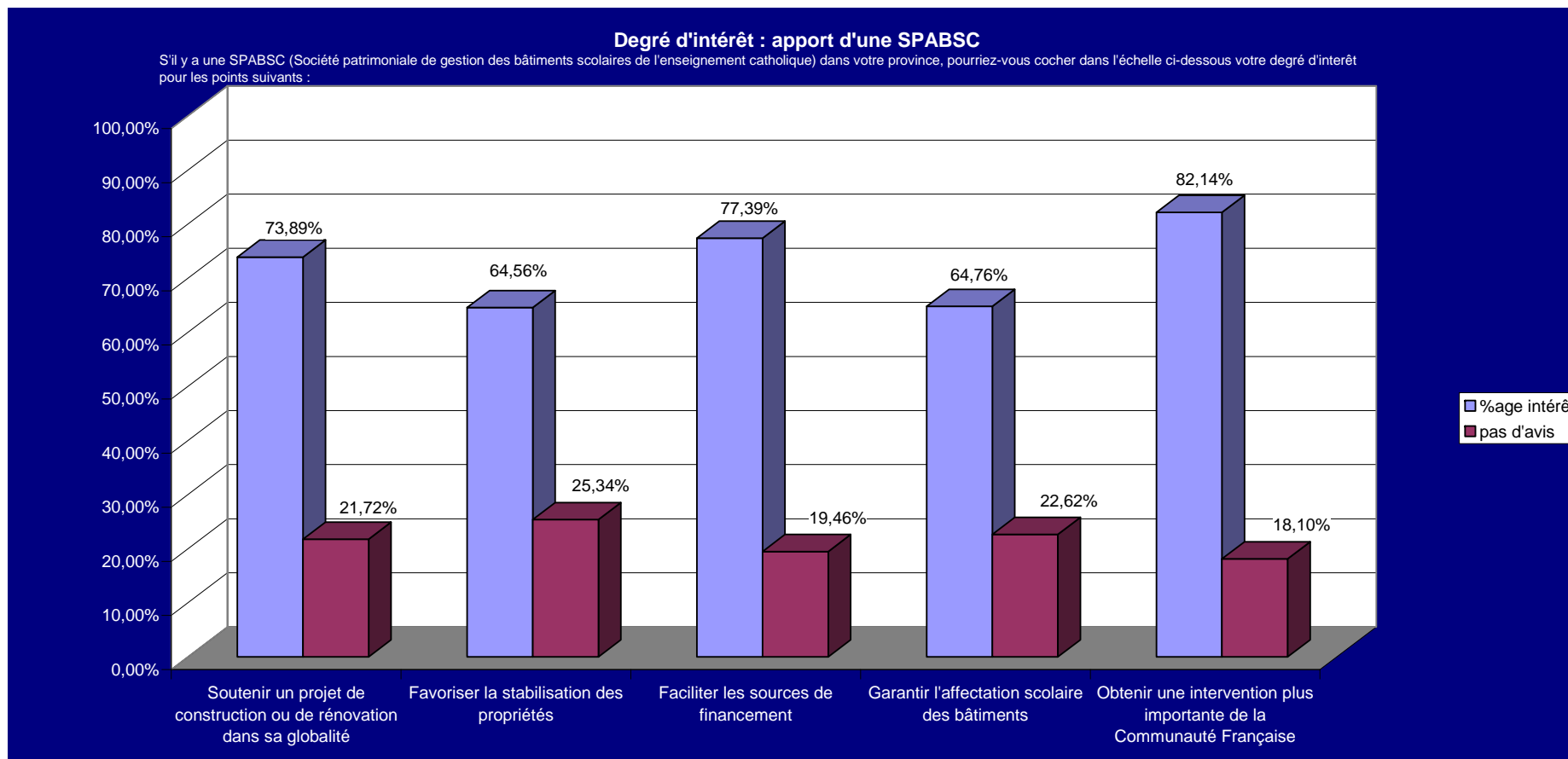
4. Souhaitez-vous disposer d'un logiciel au service des établissements (école / centre PMS) qui permet une circulation de l'information (envoi de fichier à l'administration, ...) ?

Importance de ce type de logiciel :  
78,71 %



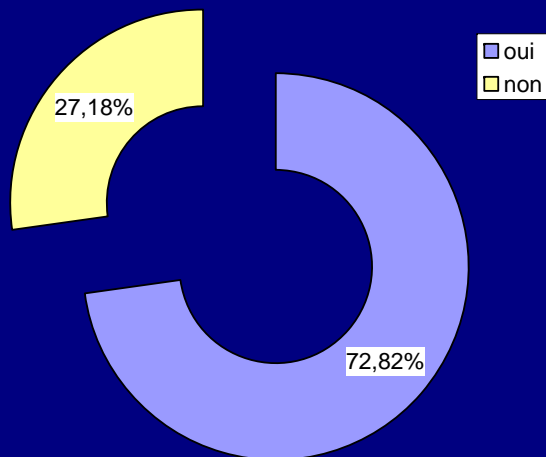


## Enquête de qualité et de besoins menée auprès des Pouvoirs organisateurs et des directions de l'enseignement catholique



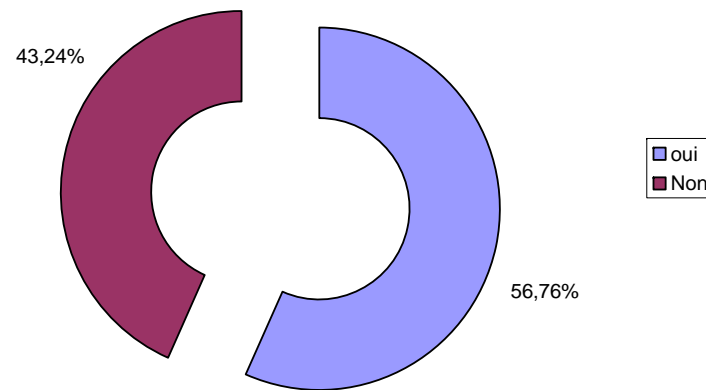
### Connaissance de l'existence des Centres de gestion

4. Si vous êtes directeur ou Président de P.O. d'une école fondamentale ou secondaire connaissez-vous l'existence des projets coopératifs de gestion administrative (appelés centres de gestion dans le décret sur le statut du directeur) ?



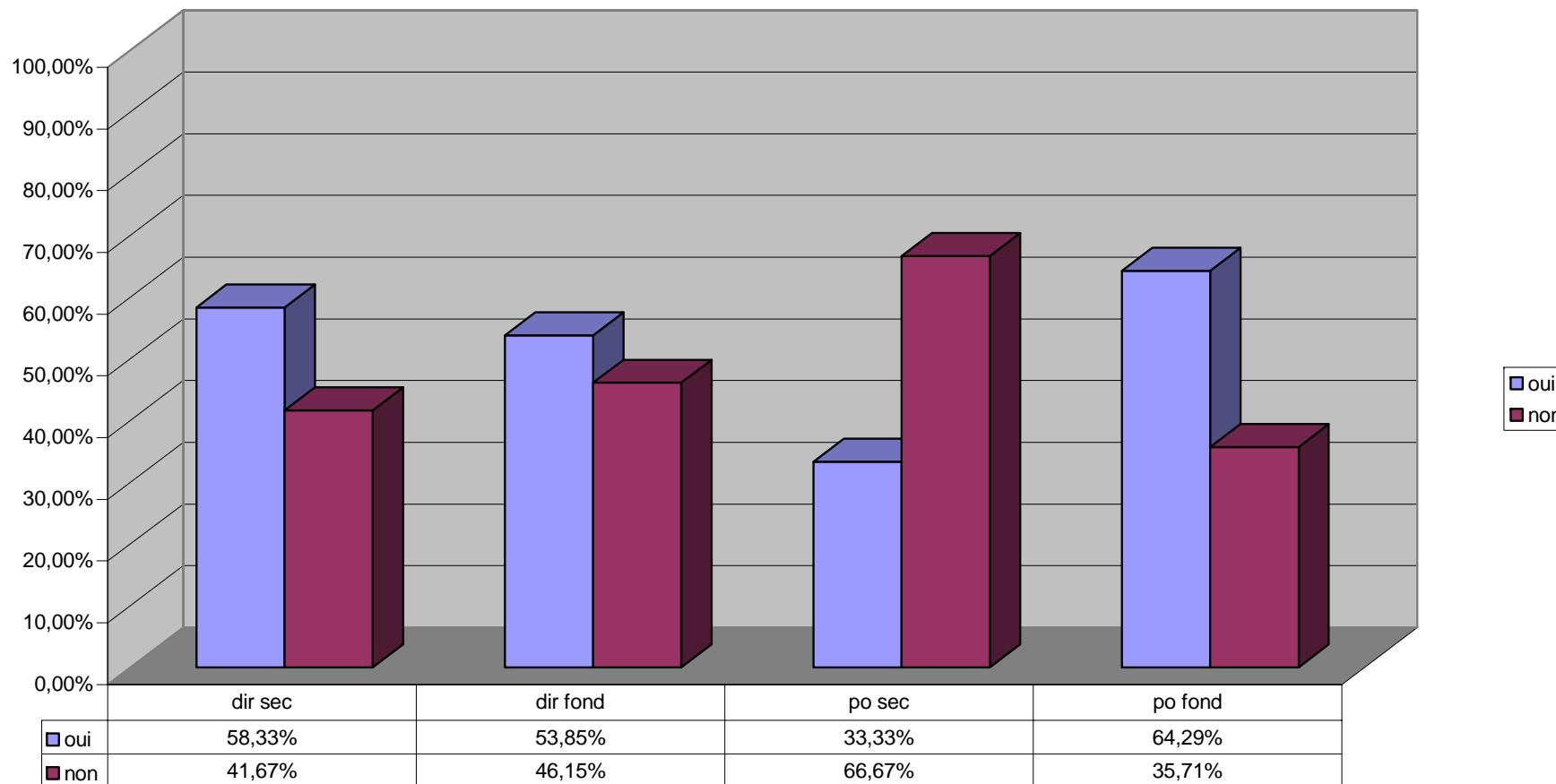
### Aide d'un Centre de gestion dans la gestion juridique et administrative d'un établissement

5. Si vous êtes directeur ou Président de P.O. d'une école fondamentale ou secondaire, la mise en place et la participation éventuelle de votre PO/établissement/école à un projet coopératif de gestion administrative (appelé centre de gestion dans le décret sur le statut du directeur) aideraient-elles les directions dans leur gestion juridique et administrative ?



Aide d'un Centre de gestion dans la gestion juridique et administrative d'un établissement :  
Répartition par Direction - PO / Secondaire - Fondamental

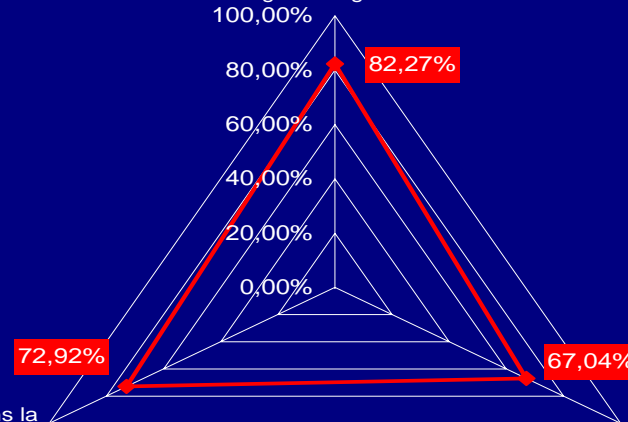
51 bis2



SECTION Ressources Humaines - Formations continuées

6. La formation continue des enseignants/agents PMS vous semble-t-elle être une priorité dans votre établissement/école/centre PMS ?

Niveau de priorité de la formation continue des enseignants/agents PMS



Niveau de volonté pour accroître l'autonomie dans la gestion de son personnel

8. Voudriez-vous accroître votre autonomie dans la gestion de votre personnel ?

Niveau de volonté pour accroître l'autonomie de gestion dans la politique de formation de son personnel

7. Voudriez-vous accroître votre autonomie de gestion dans la politique de formation de votre personnel ?

**68,46 %** des enseignants/agents PMS participent à au moins une formation continuée par année scolaire

Ces enseignants/agents PMS suivent en moyenne 3,2 jours par an de formations

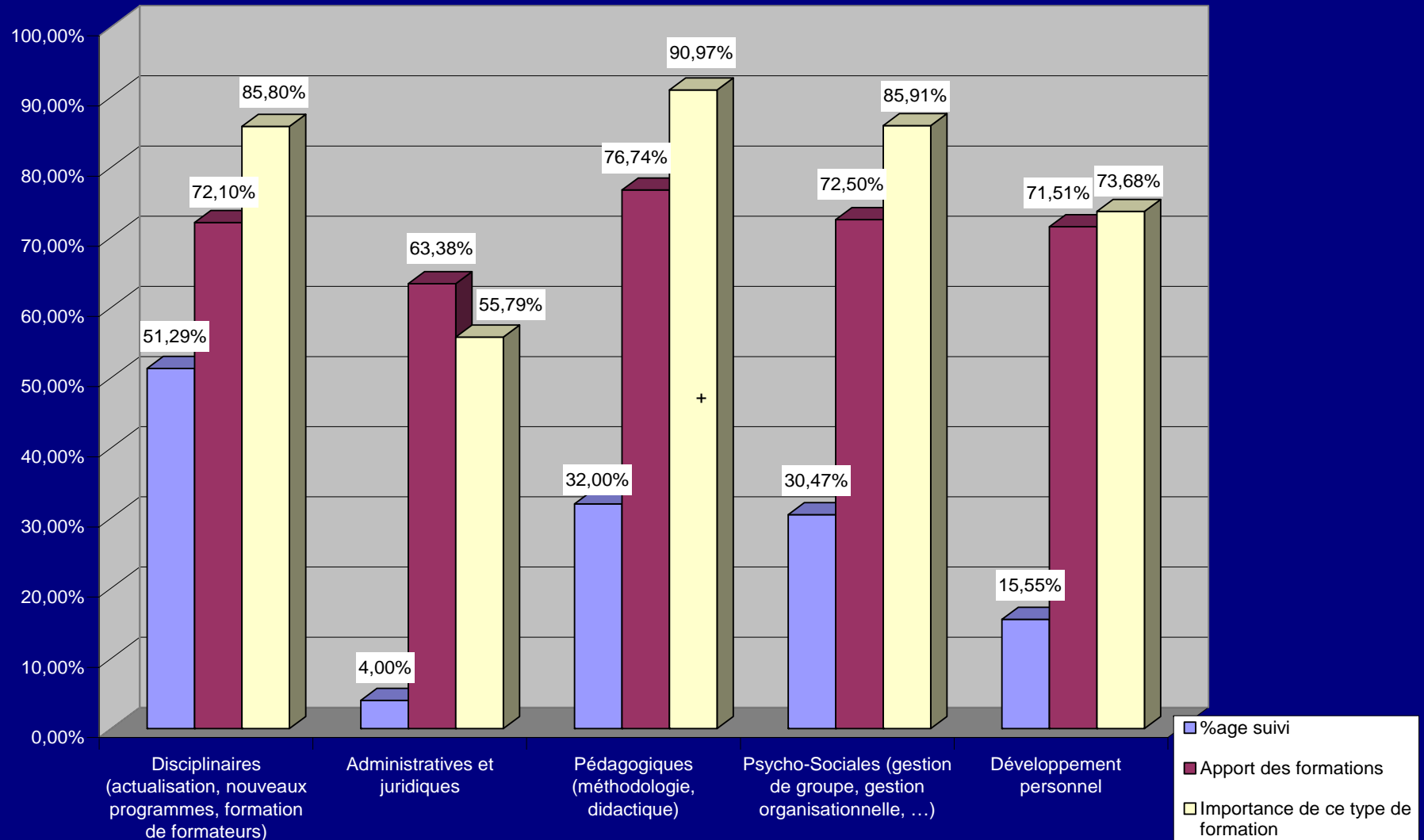
**79,57 %** de la population d'enquête considère que les périodes durant lesquelles la formation continuée est dispensée pendant le temps scolaire affecte négativement l'organisation de son établissement

**65 %** de la population d'enquête estime connaître les besoins d'amélioration de compétences des enseignants/agents PMS de son établissement/école/centre PMS mais sans pour cela avoir une procédure d'évaluation concrète

33 % de la population qui désire cette autonomie (politique de formation) considère qu'elle n'a pas les compétences en interne pour y parvenir

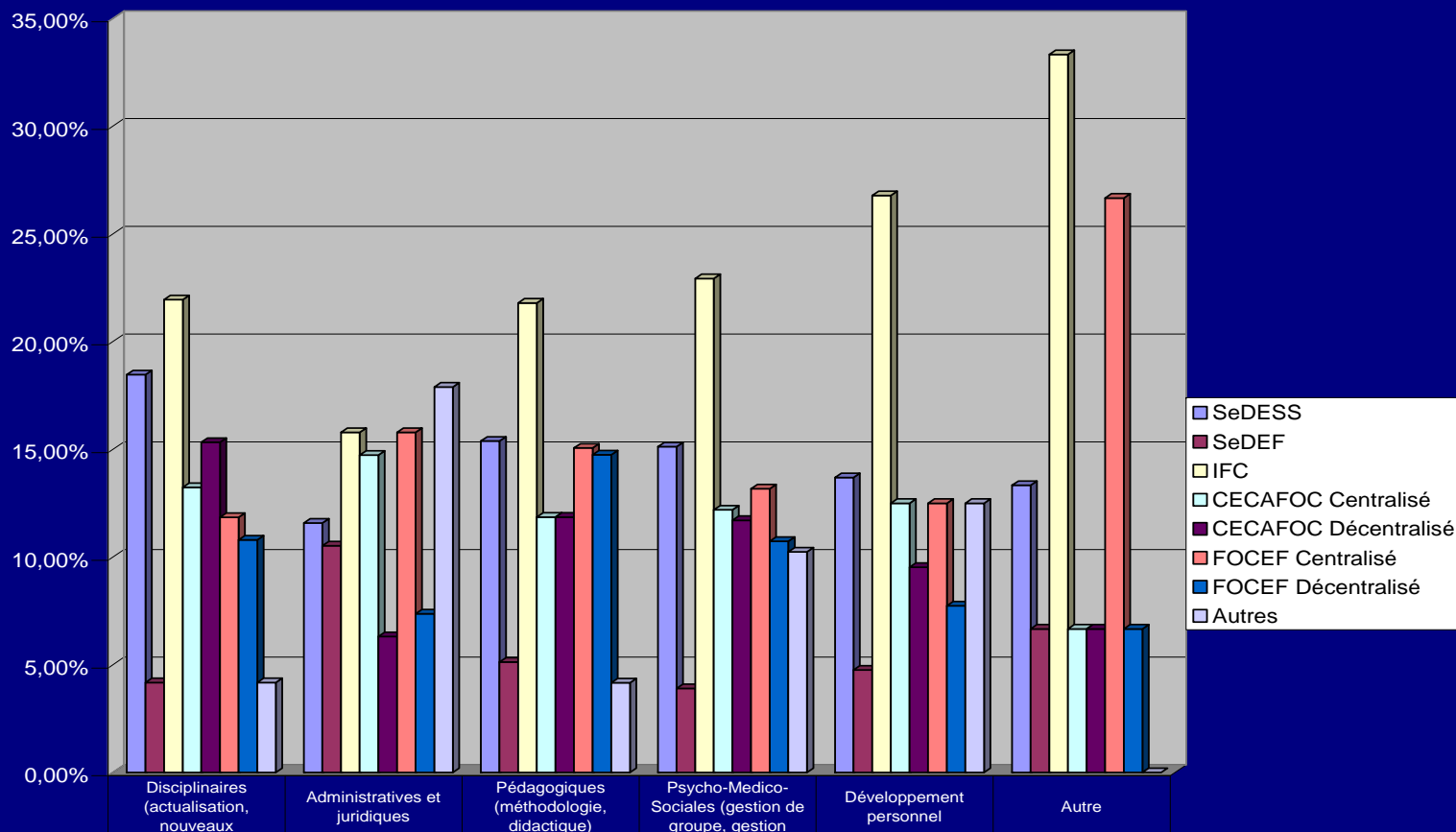
Répartition des thèmes de formations suivies

*"Attention : en ce qui concerne l'info relative aux formations, elle vient de manière disparate; c'est difficile d'avoir une représentation de l'ensemble de l'offre de formation et difficile de savoir quelles formations sont reconnues par le décret et lesquelles ne le sont pas"*



### Répartition des organismes contactés en fonction des thèmes des formations

13. A qui avez-vous fait appel pour organiser ces formations ?



■ SeDESS	18,47%	11,58%	15,38%	15,12%	13,69%	13,33%
■ SeDEF	4,18%	10,53%	5,13%	3,90%	4,76%	6,67%
■ IFC	21,95%	15,79%	21,79%	22,93%	26,79%	33,33%
■ CECAFOC Centralisé	13,24%	14,74%	11,86%	12,20%	12,50%	6,67%
■ CECAFOC Décentralisé	15,33%	6,32%	11,86%	11,71%	9,52%	6,67%
■ FOCEF Centralisé	11,85%	15,79%	15,06%	13,17%	12,50%	26,67%
■ FOCEF Décentralisé	10,80%	7,37%	14,74%	10,73%	7,74%	6,67%
■ Autres	4,18%	17,89%	4,17%	10,24%	12,50%	0,00%

### Pourcentage de satisfaction dans l'équilibre de la composition du PO

1. Composition de votre PO : X membres issus de l'enseignement.  
X membres issus d'autres secteurs.

1.1. Pensez-vous que cette proportion soit équilibrée ?

En moyenne, par PO, la composition est la suivante :

- 5,2 membres issus de l'enseignement
- 6,1 membres issus d'autres secteurs

La majeure partie des membres non issus de l'enseignement proviennent du monde de l'entreprise, "**ce qui donne du tonus au débat, favorise l'insertion de l'école dans la réalité économique et sociale**". "**Les membres issus de l'enseignement apportent la sensibilité du monde de l'école, au projet éducatif, au fonctionnement de l'école.**" Il est donc important de garder un équilibre pour éviter le trop peu de connaissances de la complexité du système scolaire et de son évolution législatif, pédagogique ou le manque de regards complémentaires et extérieurs.

